



REPUBLIQUE DU CAMEROUN : ASSASSINAT DE Mme SUZANNE ZAMBOUE,
EPOUSE DU COORDONNATEUR GENERAL DES ACTIVITES DU MOUVEMENT
POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN (MRC), DETENU A LA PRISON
CENTRALE DE KONDENGUI-YAOUNDE.

Communiqué de presse du REDHAC N°0015/08/09/2023

Douala- Yaoundé, 9 septembre 2023 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition-pays Cameroun restent très préoccupés par la recrudescence des actes de torture, des traitements cruels, inhumains et dégradants, et en l'occurrence de l'assassinat de Suzanne ZAMBOUE, l'épouse du coordonnateur général des activités du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), détenu à la prison centrale de Kondengui depuis le 22 septembre 2020.

Les faits :

Dans la nuit de mercredi à jeudi 7 septembre 2023, selon les sources concordantes, Suzanne Zamboue a été assassinée après avoir visiblement subi des actes de torture et traitements cruels, inhumains et dégradants à son domicile sis au lieu-dit *Montée Jouvence* à Yaoundé.

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition pays-Cameroun :

- Très attristés, condamnent avec fermeté ce crime odieux, crapuleux et barbare perpétré par des hommes non identifiés, et adressent par la même occasion leurs sincères condoléances à ses proches et au parti politique du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) si durement éprouvés ;
- Dénoncent ce énième assassinat ignoble qui fragilise les efforts des femmes engagées à reconstruire leur tissu social détruit par les violences subies ;
- Dénoncent également les assassinats, les séances de tortures physiques et morales ainsi que les traitements inhumains et dégradants infligés aux Défenseur(e)s des Droits Humains, activistes, journalistes.

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition pays-Cameroun rappellent :

- Qu'aucune revendication, aussi légitime soit-elle, ne peut justifier les horreurs, exactions et les violations des Droits Humains commises sur des personnes non violent.

En conséquence, le REDHAC et sa coalition pays-Cameroun demandent :

Le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui en ses articles 3 et 5, stipule que : *article 3 : « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».*



Ensuite, au Gouvernement le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition pays-Cameroun :

- Rappellent une fois de plus le renforcement de la lutte contre l'impunité liée aux VBG (violences basées sur le genre) et à la responsabilité de protéger les Défenseur(e)s des Droits Humains.

- Demandent d'initier une enquête indépendante, impartiale, internationale et d'établissement des faits afin de trouver les coupables de ces odieux crimes crapuleux pour qu'ils soient traduits devant une justice équitable pour y répondre de leurs actes.

Enfin, le REDHAC et sa coalition pays- Cameroun demandent le respect scrupuleux de :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ;
- Le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) ;
- La Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) ;
- Le Protocole de Maputo adopté le 11 juin 2003 ;
- La Déclaration de Décembre 1998 des Nations Unies sur la protection des Défenseur(e)s ;
- La Déclaration de Kigali du 08 mai 2003 ;
- La Déclaration et le plan d'action de Grand Bay de 1999 sur les Défenseur (e) s ;
- La Déclaration de Marrakech mettant un accent sur les femmes et le rôle des institutions nationales des Droits Humains ;
- La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 31 octobre 2000 relatif au droit des femmes, la paix et la sécurité.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : Redhac Redhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info